

Décret gouvernemental n° 2020-578 du 25 août 2020, portant cessation de fonctions du président de l'Instance nationale de lutte contre la corruption

Par décret gouvernemental n° 2020-578 du 25 août 2020.

Est mis fin à la nomination de Monsieur Chaouki Tabib en tant que président de l'Instance nationale de lutte contre la corruption à compter du 24 août 2020.